

## POUR UN ACCÈS OUVERT EN AFRIQUE

### ÉTUDE DE CAS DE MAURICE

*Russell Southwood*

#### INTRODUCTION

Cette étude de cas porte sur le lien entre les prix de la bande passante internationale à Maurice et l'impact de sa stratégie cyber-île. Alors que d'autres pays le long du câble SAT3/SAFE ont eu de la difficulté à trouver les moyens de faire face aux coûts élevés de la bande passante internationale monopolisée sur ce câble, Maurice a décidé d'en fixer le prix. À noter qu'une fois le processus annoncé, l'opérateur titulaire lui-même, Mauritius Telecom, a décidé de baisser les prix avant la décision.

L'exemple de Maurice pourrait servir de leçon à d'autres pays d'Afrique qui veulent également changer la base de leur économie et pouvoir ajouter à l'extraction des matières premières, l'agriculture et le tourisme, les « exportations intelligentes ». Même s'il est toujours difficile de tirer des liens de cause à effet entre les prix de la bande passante et d'autres changements dans l'économie, il est bien évident que le secteur des centres d'appels/de l'externalisation des processus administratifs (BPO) de Maurice a connu une forte croissance au cours des années où les prix de la bande passante internationale ont baissé.

La nature des « exportations intelligentes » – c'est-à-dire celles qui font appel au talent humain pour ajouter de la valeur aux tâches primaires – pourrait changer dans un proche avenir. Même si les multinationales ont dû réduire leurs coûts d'exploitation, elles tiennent compte des succès et des échecs de l'externalisation. Il y aura aussi de nouvelles vagues d'externalisation : par exemple, Lucas Films (responsable des films Star Wars) a établi une nouvelle grande compagnie en Asie chargée des animations et des effets spéciaux. Quoi qu'il en soit, une bande passante internationale compétitive sera essentielle à tout pays qui voudra obtenir ce genre de travail à l'avenir.

Russell Southwood est un éminent analyste du marché africain des TIC. C'est un spécialiste des développements d'internet, des télécommunications et des médias sur le continent.

## CONTEXTE

Le processus de libéralisation à Maurice a été légèrement différent du reste de l'Afrique. A la filiale de téléphonie mobile de Mauritius Telecom, Cellplus, lancée en 1996, a succédé Emtel, lancée en 1998. Deux ans plus tard, le gouvernement privatisait Mauritius Telecom en vendant 40 % de la participation à France Télécom pour 261 millions de dollars.

Bien que d'autres opérateurs de télécommunications et des FSI aient obtenu des licences, la plupart sont restés de taille modeste par rapport aux activités de Mauritius Telecom dans ces secteurs. En revanche, le régulateur, l'Autorité (de régulation) des TIC (ICTA), a accordé une licence à deux fournisseurs de services VoIP dont le principal objectif était d'offrir de bas tarifs pour les appels internationaux.

Le secteur des télécommunications de Maurice compte actuellement sept grandes compagnies : Mauritius Telecom (participation de France Télécom à hauteur de 40 %), MTML (Mahanagar Telephone Maurice Ltd de propriété indienne), Emtel (une co-entreprise entre propriétaires locaux, Currimjee Jeewanjee & Co Ltd et Millicom), NOMAD (appartenant à Galana basée à Dubaï), DCL (Data Communications Ltd), Outremer Telecom (propriété française) et Hotlink Co Ltd.

De ce nombre, trois ont des licences pour offrir des services de téléphonie mobile (Emtel, Cellplus – récemment renommée Orange – et MTML) et deux, Mauritius Telecom et MTML, ont des licences pour les services fixes. Cette dernière offre un produit sans fil fixe. À la fin de 2007, on comptait 843 791 abonnés au mobile et 361 319 au fixe. Étrangement, Mauritius Telecom continue d'avoir de nouveaux abonnés au fixe. Cellplus possède 60 % et Emtel 40 % du marché du mobile. La part de MTML est négligeable.

Bien que les estimations varient, il existe entre 50 et 60 000 abonnés à l'internet, dont 32 000 abonnés au DSL de Mauritius Telecom qui a lancé un triple service offrant la télévision et le téléchargement vidéo.

Emtel a introduit le HSDPA<sup>1</sup> en 2007 dans certaines régions et offre un modem USB pour ce service avec des forfaits ne coûtant que 12 dollars par mois. Ces services sont

offerts dans toutes les villes principales de l'île, y compris la cybercité. La même année, la compagnie a également introduit des services de données avec son réseau Wi-MAX. Actuellement, elle gère une dorsale micro-ondes, mais devrait avoir construit sa propre dorsale de fibre en octobre 2008.

NOMAD a été créée après qu'un FSI local appelé Network Plus ait été racheté par le propriétaire actuel, African Digital Bridges Networks Ltd, qui appartient lui-même à Galana. DCL se spécialise dans la téléphonie internet internationale (avec son produit VoIP Easical) et offre des services au secteur de l'externalisation et des centres d'appel. Hotlink offre également la téléphonie internet internationale sous le nom de Yello International Call Carrier et a conclu un partenariat avec un grossiste international. Outremer Telecom appartient à une compagnie du même nom en France qui a établi sa réputation dans l'offre d'appels internationaux à bas prix et qui fait la même chose à Maurice.

Avec la libéralisation et le VoIP, le prix des appels internationaux a considérablement diminué et les tarifs du mobile sont même tombés à seulement 16 cents la minute pour les grandes destinations.

L'ICT Act de 2001, l'Amendment Act de 2002 et la Telecommunications Directive No 1 de 2008 sont les principaux textes législatifs régissant le secteur. La première de ces lois a établi le régulateur, l'ICTA. Pendant la même période, le gouvernement de Maurice a créé bon nombre des organismes qui ont contribué aux changements décrits ci-dessous. Il s'agit du National Computer Board, du Board of Investment et d'autres organismes qui sont notamment responsables des parcs industriels (responsable de la cybercité), le Freeport et la zone de traitement des exportations.

Le gouvernement a bien compris que dans une économie en évolution, l'importance économique des exportations de produits de base comme le sucre allait diminuer et que Maurice devait se doter d'une nouvelle vision pour faire partie de ce monde en transformation. Il souhaitait se lancer dans le secteur des exportations « intelligentes » où le travail intellectuel ajoute de la valeur aux tâches primaires.

1. Avec des vitesses allant jusqu'à 1,8 Mbps.

Maurice reste une exception dans sa région en ayant fait des TIC le cinquième pilier de son économie avec le sucre, les textiles, le tourisme et les services financiers. Mais le pays ne s'est pas contenté d'énoncer une vision, il l'a mise en pratique. Comme on le verra plus loin, la nécessité d'une bande passante moins chère est devenue une composante essentielle de la concrétisation de cette vision. Maurice a été connectée au câble SAFE en 2000, au début de ce processus.

La vision comportait plusieurs éléments : premièrement, attirer des centres d'appel, l'externalisation des processus administratifs (BPO) et la programmation de logiciels ; deuxièmement, tirer avantage du bilinguisme de ses habitants qui parlent français et anglais et troisièmement, attirer le travail de montage informatique.

Le projet de la cybercité a été lancé à Ebene, à 15 kilomètres au sud de la capitale, en novembre 2001. Le principal attrait était une double tour de 12 étages devant

attirer les entreprises susceptibles de profiter d'un certain nombre de mesures incitatives, notamment un faible taux d'imposition des sociétés (15 %), le libre rapatriement des profits et une exemption des droits de douane sur le matériel et les matières premières. Pour remédier au manque de compétences en TIC, on a autorisé des professionnels étrangers à venir travailler avec un nouveau permis de séjour.

Maurice souhaitait également tirer profit de son emplacement géographique entre l'Asie et l'Afrique pour attirer les entreprises : le nouveau câble SAFE lui a donné les moyens de communication nécessaires pour que cela devienne réalité.

Malgré un scepticisme considérable au sujet des possibilités de changement qu'apporterait cette stratégie et la crainte que la double tour construite par le gouvernement à Ebene ne soit un « éléphant blanc », le succès a été dans l'ensemble au rendez-vous.

## POURQUOI ET COMMENT MAURICE S'EST ATTAQUÉE À LA QUESTION DES PRIX DE LA FIBRE

Le gouvernement mauricien était fermement résolu à faire du pays une « cyber-île », or cela aurait été impossible si le prix des circuits internationaux privés loués avait été trop élevé : le prix de la fibre internationale aurait été un obstacle important à l'objectif consistant à attirer de nouveaux emplois dans l'externalisation.

Au début 2006, Mauritius Telecom demandait 12 600 dollars pour une liaison E1 (un peu plus de 2 Mbps par mois) : autrement dit, 6 300 dollars par Mbps par mois. On a estimé que ce prix élevé pour la bande passante internationale serait un obstacle à la stratégie de faire du pays une cyber-île. A titre de principal actionnaire de Mauritius Telecom, le gouvernement était en mesure d'agir.

Cependant, la Loi sur les TIC prévoyait que le régulateur ICTA ne pourrait modifier ce tarif que si Mauritius Telecom présentait une demande de changement de prix. Selon la loi en vigueur, les plaintes du secteur privé au sujet des prix trop élevés ne pouvaient pas servir de motif pour amorcer une révision des prix.

On a donc demandé à Mauritius Telecom de soumettre une demande de modification de prix pour déclencher le processus de révision. La compagnie a proposé de réduire son tarif de 10 à 12 %. En vertu de l'article 31 de la Loi sur les TIC, le régulateur avait trois options :

1. Approuver la réduction telle qu'elle était présentée,
2. Rejeter la proposition de réduction,
3. Modifier la proposition de réduction.

Il a choisi la troisième option et a déclaré qu'il modifierait le prix au moyen d'un processus de fixation de prix. L'ICTA a donc demandé à Mauritius Telecom de soumettre des détails sur les investissements et les coûts associés à sa participation au câble SAFE.

On a donné à Mauritius Telecom des feuilles de calcul sur lesquelles figuraient les rubriques suivantes :

- Investissement (l'ICTA avait indiqué un rendement de 10 % sur l'investissement)
- Le nombre de kilomètres UIM attribués à l'entreprise de télécommunications
- Le coût de ses kilomètres UIM
- La distance entre Maurice et un centre Telehouse convenu à Paris.

Après des discussions sur les chiffres pouvant être divulgués, la feuille de calcul a finalement été remplie. Pendant la période de révision des prix, Mauritius Telecom a contesté le taux de rendement de 10 % sur l'investissement et a dit vouloir faire appel devant un tribunal. Mais pendant la durée de l'instance du Tribunal d'appel, Mauritius Telecom aurait dû respecter le prix initial établi.

Finalement, la détermination des prix a donné lieu à une réduction globale d'environ 25 %. Le nouveau prix d'une liaison E1 a été fixé à 7 900 dollars assorti d'un rabais au volume à cinq niveaux avec un rabais de 25 % sur le prix de la liaison E1 pour dix E1 et plus, ce qui n'allait probablement concerner que deux ou trois clients sur l'île. Le rabais le plus élevé représentait une baisse de 47 % du prix original (voir la décision complète à l'annexe A).

France Télécom a décidé de ne pas contester le taux de rendement sur l'investissement établi par le régulateur. Mauritius Telecom a de nouveau réduit ces tarifs de 20 % en novembre 2007.

Mauritius Telecom a publié un document dans lequel elle répond aux accusations de tarifs abusifs. Ce texte mérite d'être cité en partie car il donne une bonne idée de sa position. Il y est fait remarquer que le passage de l'accès par satellite à la fibre a entraîné une chute des coûts :

« La location mensuelle d'une liaison IPLC de 2 Mbps de Maurice à Paris, par exemple, était d'environ 39 000 dollars par satellite en 2001, avant l'entrée en service de SAFE. Après la mise en service du câble en 2002, le prix est tombé à 22 000 dollars, soit une réduction de 43,5 %. »

Le document souligne également que pour contribuer à la promotion du secteur de l'externalisation des processus administratifs et des centres d'appel, Mauritius Telecom a pris l'initiative d'installer un point de présence à Paris en 2003, ce qui lui a permis de réduire les tarifs à 12 300 dollars, une nouvelle diminution de 43 %. La décision sur les prix a encore fait baisser ce chiffre à 7 900 dollars et la compagnie a de nouveau réduit son tarif en septembre 2007 à 6 300 dollars.

Viennent ensuite un certain nombre de comparaisons sur le plan international, certaines valides et d'autres moins. La compagnie affirme que le coût d'un circuit de 2 Mbps, y compris la liaison terrestre et le dernier kilomètre en provenance du Maroc<sup>2</sup>, est de 11 375 dollars et que son prix de 6 300 dollars se compare favorablement aux 6 110 dollars de Bangalore à Londres pour la liaison terrestre, le rétablissement et le dernier kilomètre. Pour le

2. Choisi parce que Maurice est en concurrence avec les BPO/centres d'appel en français au Maroc.

TABLEAU 1 : PRIX DE LA FAIBLE CAPACITÉ SELON LA DÉCISION DE 2006 DE L'ICTA

CAPACITÉ	INSTALLATION	COÛT MENSUEL (USD PAR MOIS)		EQUIVALENT MB
	2006	2006	2008	2006
512k	USD 3 000	USD 3 400	USD 2 700	USD 6 800
1024k	USD 3 800	USD 5 600	USD 4 400	USD 5 600
2048k	USD 3 800	USD 7 900	USD 6 150	USD 3 950

NB : Les frais d'installation correspondant aux capacités indiquées ont sensiblement diminué entre 700 et 1 000 dollars.

premier, il s'agit d'un fournisseur en position de monopole sur sa route internationale, cependant, le deuxième cas (si le prix fondé sur la distance veut dire quelque chose) est certainement moins cher que l'équivalent de Mauritius Telecom.

Sur les questions plus générales de l'accès et de la concurrence, le régulateur ICTA aurait déposé un document au ministère des TIC proposant cinq moyens d'améliorer la situation :

1. Permettre à d'autres membres du consortium (en particulier les membres internationaux) de vendre directement aux compagnies dans le pays
2. Permettre aux fournisseurs d'accès locaux de co-implanter leur équipement à la station d'atterrissage de SAFE gérée par Mauritius Telecom
3. Dégrouper au niveau de la station d'atterrissage elle-même en permettant à d'autres opérateurs de câble internationaux susceptibles de vouloir se connecter à l'île de se connecter à la station d'atterrissage de SAFE
4. Séparer les éléments de gros et de détail de la station d'atterrissage par le dégroupement des lignes locales, Mauritius Telecom permettant la revente de sa capacité internationale
5. Renforcer la concurrence en autorisant un autre opérateur de dorsale au niveau national et en encourageant un autre opérateur de câble international à se connecter à l'île.

Le ministère a reçu le document du régulateur, mais n'y a pas encore donné suite.

Trois opérateurs de câble internationaux pourraient ajouter un deuxième câble à la connectivité à l'île : EASSy, Seacom et Uhurunet sous la tutelle du NEPAD. Ce dernier a été largement dépassé par l'existence des deux autres.

Le gouvernement a estimé qu'un deuxième câble était souhaitable mais qu'il n'était pas en mesure de le financer, laissant à l'industrie le soin de décider comment elle répondra à la future demande. Le coût d'un deuxième câble est estimé à 25 millions de dollars.

En raison des prix inférieurs, Mauritius Telecom a utilisé son option d'augmentation de sa capacité sur le câble SAFE en février 2007, mais en prévision de la demande future, elle aimerait l'augmenter encore. Mauritius Telecom ainsi que le portail Orange Madagascar et leur compagnie mère France Télécom disent investir dans un deuxième câble appelé Lion qui reliera Maurice à Toamasina (Madagascar) et de là se dirigera vers l'un des nouveaux systèmes de câble de la côte est. Les compagnies affirment qu'il sera terminé d'ici juillet 2009.

Le régulateur croit qu'un deuxième câble qui ne serait pas directement associé à l'opérateur historique aurait pour effet d'abaisser les prix et que son existence ferait évoluer la tarification. Un certain nombre d'opérateurs qui en privé affirment préférer un deuxième câble indépendant ne le disent pas en public par crainte de nuire à leurs relations avec Mauritius Telecom. Inévitablement, Mauritius Telecom accordera ses prix avec ceux des autres et peut-être en prévision de la concurrence, elle a institué un mécanisme de fidélisation qui récompense les clients par un mois de location gratuite après 24 et 36 mois.

Il existe également un lien évident entre le coût des bandes passantes internationale et nationale. Si le prix de la bande passante internationale se situe entre 500 et 1 000 dollars ou moins, il devient alors beaucoup plus difficile de justifier un prix national plus élevé. Pour le moment, un fournisseur obtient une E1 de Mauritius Telecom entre Port Louis et Rose Hill pour 2 300 dollars par mois. On estime que lorsqu'il aura terminé son propre réseau, celui-ci pourra obtenir un prix inférieur de 60 % ou plus.

## L'IMPACT DU FAIBLE PRIX DE LA FIBRE

La baisse des prix de la fibre a eu pour effet d'augmenter les volumes de trafic. Deux séries de réductions de prix – la première causée par la décision du régulateur et l'autre apportée par Mauritius Telecom elle-même – ont, depuis juillet 2006, presque diminué les prix de moitié par rapport à 2003.

En 2006, Mauritius Telecom utilisait 440 Mbps de la bande passante internationale<sup>3</sup> et une fois les prix réduits, ce chiffre est passé à 1 603 Mbps en 2007<sup>4</sup>, soit trois fois et demi de capacité en plus. Mauritius Telecom a amorcé le virage vers une stratégie de faible prix et de gros volumes.

En 2003, le secteur des centres d'appel/BPO, selon les estimations les plus optimistes, employait environ 2 000 personnes. À ce moment-là, les plus honnêtes auraient admis que l'île avait du mal à prendre pied dans ce tout nouveau secteur et qu'elle cherchait un peu partout du travail de télémarketing de faible valeur.

En 2008, les estimations les plus pessimistes indiquent que ce chiffre a au moins doublé depuis cinq ans. Le secteur attire un bien plus large éventail de travail, y compris la fonction d'assistance technique pour Orange desservant la France et plusieurs autres pays.

L'ambition actuelle, comme le dit Pratima Sewpal du Board of Investment de Maurice, « est de faire en sorte que le secteur avance dans la chaîne de valeur »<sup>5</sup>. Il vise désormais les finances de haut niveau, l'architecture et les services d'accueil.

Plus ambitieuse encore, l'étape suivante consiste à promouvoir l'île comme l'endroit où établir des centres de données pour la continuité opérationnelle et la reprise après une catastrophe. Le seul problème est qu'avec un seul câble de fibre optique, il n'y a pas de redondance en cas de bris du câble. Selon le Board of Investment de Maurice, un investisseur serait prêt à s'installer sur l'île si ce problème était réglé.

Les autres cibles sont les secteurs des médias et du divertissement, mais il faut une plus grande capacité de bande passante pour les activités envisagées qui comprennent la production, l'animation, les jeux et les studios de production.

Avec la réduction des prix de la fibre, le coût de la connectivité a été relégué à la deuxième place pour la plupart des acteurs du secteur des centres d'appel/BPO. La

grande difficulté est la qualité et la quantité des ressources humaines disponibles, ce à quoi le gouvernement espère remédier en créant le Conseil de développement des ressources humaines et des programmes de perfectionnement destinés aux chômeurs.

Selon Francois de Grivel, président de Outsourcing and Telecommunications Association of Mauritius (OTAM)<sup>6</sup>, « le principal problème actuellement est de trouver les ressources humaines. La population locale est bilingue français-anglais. Le marché est largement européen et se concentre en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne. Une petite partie concerne les Etats-Unis, en particulier le télémarketing. Les coûts sont inférieurs à ceux des compagnies européennes qui semblent se situer entre 8 et 12 euros de l'heure ».

« Les gens travaillent fort mais le taux de roulement est élevé, entre 15 et 35 % environ. Il est difficile de garder les gens. On recrute des titulaires du certificat d'études supérieures qui sont formés sur place par la compagnie, mais nous avons toujours des problèmes de compétences. »

L'OTAM participe avec le gouvernement à la création d'une académie des TIC qui sera chargée d'assurer la formation. Les élèves obtiendraient leur certificat d'études supérieures et entreraient à l'académie où ils suivraient des cours professionnels. Elle souhaite conclure un partenariat public-privé avec l'Université de Technologie de Maurice qui offrirait également une formation à la Réunion et à Madagascar. Elle obtiendrait un financement public, mais serait axée plutôt sur le secteur privé.

Mais au-delà de la difficulté à trouver du personnel qualifié, le coût de la bande passante reste la seconde grande question. Les pays concurrents pour les BPO/centres d'appel à Maurice du côté francophone sont l'Afrique du Nord, le Sénégal et probablement bientôt Madagascar. Du côté anglophone, il y aura l'Inde, la Chine, le Kenya et l'Ouganda. Il est intéressant de noter que l'Afrique du Sud n'est pas considérée comme une concurrente car le coût de sa bande passante est supérieur. Un certain nombre de gens dans l'industrie ont parlé de cette possibilité, mais l'un d'entre eux a résumé le scepticisme général : « Je ne pense pas que ça se produise »<sup>7</sup>.

Selon M. Grivel : « Nous négocions avec le gouvernement et Mauritius Telecom pour obtenir un meilleur tarif (pour la fibre). Il y a également la question de la sécurité des

3. Rapport annuel de Mauritius Telecom 2006

4. ICTA: 820 Mbps entrants et 783 sortants

5. Interview avec l'auteur, avril 2008

6. Interview avec l'auteur

7. Interview confidentielle avec l'auteur, avril 2008

communications du fait de l'absence de redondance sur la route. En cas de panne du câble SAFE, nous devons passer au satellite, ce qui n'est pas l'idéal. Il y a également la question des coûts élevés de l'intercommunication entre Mauritius Telecom et les fournisseurs de services privés. Ces derniers veulent une baisse des prix et nous négocions également à ce sujet. » Des bris du câble se sont produits, en particulier au moment du Tsunami de 2004.

Pourquoi les prix de la bande passante ne baissent-ils pas plus? « L'ICTA ne peut pas prendre de décisions en dehors du gouvernement et celui-ci exerce des pressions pour que la libéralisation ne soit pas trop rapide. Le gouvernement protège l'opérateur historique. Il faut ouvrir le marché aux nouveaux venus et la concurrence sera forte ». Toutefois, Mauritius Telecom a prévu de nouvelles diminutions pour la fin de 2008 et une autre encore au troisième trimestre de 2009 qui devrait entraîner un doublement de la demande de bande passante.

En dehors du prix, les secteurs des télécommunications et des centres d'appel/BPO se plaignent que l'accès à la fibre soit parfois trop lent et que cela nuise à une nouvelle expansion. Le secteur des centres d'appel/BPO est un gros client de la bande passante : par exemple, une des plus importantes compagnies achète 1,5 Mbps pour la voix et 2 Mbps pour les données.

Une des plus importantes compagnies locales est Rogers Outsourcing qui a été fondée en 2001 sous le nom de Rogers.com. En 2005, elle a créé une co-entreprise avec une grande compagnie d'assurance pour former Axa Assistance qui couvre toute la gamme des services : appels entrants, télémarketing, externalisation, assistance technique – niveaux 1 et 2, et ce dans trois langues.

Elle emploie 306 personnes et recrute actuellement pour une nouvelle entreprise qu'elle a achetée et qui exigera de 400 à 420 autres employés. Son ambition est d'avoir une compagnie qui ne dépassera probablement pas les 500 employés. Le bassin de ressources humaines à Maurice est trop limité pour un effectif plus nombreux et il est possible d'être rentable à ce niveau. Elle offre aux clients un service totalement transparent : ils peuvent voir en ligne tout ce qui se passe dans les bureaux de la compagnie et y avoir accès en temps réel. Tout cela demande une bande passante fiable.

Malgré tout ce succès, il reste encore beaucoup à faire. Trois ans après que le gouvernement de Maurice ait lancé ses premiers services en ligne, le National Computer Board admet qu'une grande partie de la population hésite encore à utiliser les formulaires de demande en ligne mis à leur disposition par l'administration. L'organisation soutient que cette hésitation est due en partie au fait que seulement 24 % des 350 000 foyers mauriciens possèdent un ordinateur.

## La situation actuelle – des prix bas mais pas suffisamment?

Malgré la baisse considérable des prix de la fibre, il reste encore de la marge. Les opérateurs achetant de gros volumes en Afrique du Sud à 1 300 dollars par mois et les nouveaux opérateurs de fibre de la côte est de l'Afrique promettant des tarifs entre 500 et 1 000 dollars, les prix poursuivront leur chute.

La diminution des prix conduit à une hausse de la demande qui permettra probablement de compenser les pertes. Par exemple, Emtel obtient actuellement 8 Mbps de Mauritius Telecom mais pense que ses besoins de capacité vont plus que tripler dans les trois prochaines années. Les opérateurs de centres d'appel/BPO interrogés ont parlé d'un doublement des besoins si une bande passante meilleur marché était disponible.

Même s'il est difficile d'établir un lien direct de cause à effet entre la baisse des prix et le succès grandissant de l'île à attirer les activités d'externalisation, il existe sans aucun doute un rapport entre les deux. Les deux tours de la cybercité à Ebene sont occupées au complet et le taux d'emploi a doublé.

Maurice est certainement différente des autres pays d'Afrique en raison de la distance et de sa géographie, mais elle n'est pas invulnérable à l'évolution des prix. Cette réalité est déjà reconnue par les deux réductions prévues par Mauritius Telecom concernant les coûts de la bande passante. La seule question est de savoir si après ces deux réductions, les prix aideront Maurice à rester compétitive dans la nouvelle économie mondiale.

### Bibliographie

Mauritius Telecom, Rapports annuels 2005 et 2006  
Board of Investment de Maurice, Rapport annuel  
2006-2007



## ASSOCIATION POUR LE PROGRÈS DES COMMUNICATIONS

L'internet et les TIC pour la justice sociale et le développement durable

APC est un réseau international d'organisations de la société civile qui se consacre à l'autonomisation et au soutien de groupes et personnes travaillant pour la paix, les droits humains, le développement et la protection de l'environnement par l'utilisation stratégique des technologies de l'information et de la communication (TIC).

APC travaille à la construction d'un monde dans lequel toute personne jouit d'un accès facile, équitable et abordable au potentiel créateur des TIC afin d'améliorer sa vie et d'oeuvrer à la création de sociétés plus démocratiques et égalitaires.

[www.apc.org](http://www.apc.org)    [info@apc.org](mailto:info@apc.org)

Conception graphique: MONOCROMO

ASSOCIATION POUR LE PROGRÈS  
DES COMMUNICATIONS (APC)

Réalisé avec l'aide du Social Science Research  
Council's (SSRC) 'Collaborative Grants  
in Media and Communications'.

POUR UN ACCÈS OUVERT EN AFRIQUE. ÉTUDE DE CAS DE MAURICE

APC "Thèmes Émergents" Series 2008  
Mai 2008

APC-200810-CIPP-I-FR-P-0056  
ISBN 92-95049-60-8

Licence Creative Commons : Paternité-Pas d'utilisation Commerciale-Partage  
des Conditions Initiales à l'Identique 3.0

ISBN 9295049608



9 789295 049604

